



Décidément, les ressources naturelles indispensables à la vie sont devenues un objet de spéculation. Nous avons appris, ces derniers jours, que la Commission de régulation de l'énergie vient d'autoriser le groupe GDF-Suez, dont l'état détient 30 % du capital, à augmenter ses tarifs de 9,7 %. On croit rêver. Les associations, syndicats et certains partis ont dénoncé une mesure « indécente », d'autant plus que le groupe GDF-Suez a réalisé un résultat net de 4,5 milliards d'euros en 2009. Où est la nécessité économique pour l'entreprise d'augmenter ses tarifs si ce n'est pour accroître ses marges bénéficiaires et les dividendes versés aux actionnaires ?

Cette décision est inacceptable, pour les élus de la Communauté d'agglomération Les Lacs de l'Essonne. Quand on connaît les difficultés qu'éprouvent trop de Grignois et de Castelvirois à boucler la fin de mois, singulièrement dans nos quartiers populaires, c'est insupportable d'augmenter ainsi la facture de gaz. Avec des taux d'efforts de loyers qui dépassent couramment 30 %, des charges en constante augmentation, la surchauffe des prix de l'énergie vient renforcer la précarité énergétique, les risques d'impayés de loyers et d'expulsion locative. Aussi, en ce jour de mobilisation, je joins la voix des élus de la majorité de la Communauté d'agglomération à celles qui s'élèvent sous des formes très différentes pour exiger la baisse des tarifs de l'énergie, des moyens pour réhabiliter et construire des logements sociaux économes en énergie, la renationalisation d'EDF-SUEZ, et l'arrêt de toute saisie et expulsion sans relogement, pour dette notamment. Cela étant, je veux pouvoir dire ici que ce qui est valable pour le gaz l'est aussi trop souvent pour l'eau ! Puisque ce bien public, indispensable à la vie, est aussi devenu une marchandise source de profits pour des gros groupes industriels comme Véolia, la Lyonnaise des Eaux et la Saur, pour ne citer qu'eux. A titre personnel, ce que je défends lors de la hausse des prix du gaz, je le défends aussi pour l'eau. Ce qui est un bien public doit revenir en service public. C'est ma conviction, j'espère vous la faire partager.

**Article tiré de la lettre électronique des Lacs de l'Essonne n° 84**

# **Gaz, eau: les biens publics ne sont pas des marchandises!**

Mardi, 06 Avril 2010 13:25

---